

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
DÉPARTEMENT LETTRES & ARTS



GUIDE DES ÉTUDES 2025-2026
LICENCE LETTRES MODERNES
LICENCE 3
BOULOGNE-SUR-MER

Secrétaire pédagogique : Christian RATEL
Centre universitaire du Musée
34, Grande Rue, BP 751
62321 BOULOGNE-SUR-MER
Tél. 03 21 99 43 30
courriel : christian.ratel@univ-littoral.fr

Le secrétariat est ouvert :
le lundi : 9h30-12h00 et 14h00-17h00
du mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Bienvenue au Département Lettres et Arts de l'ULCO !

L'équipe pédagogique et administrative vous souhaite la bienvenue en licence *Lettres modernes* et vous souhaite une excellente année universitaire 2025-2026.

Vos interlocuteurs en Lettres modernes à Dunkerque :

- Dorota SIKORA, directrice du Département *Lettres et Arts* (dorota.sikora@univ-littoral.fr)
- François BERQUIN, directeur des études de licence 1 (françois.berquin@univ-littoral.fr)
- Cæcilia TERNISIEN, directrice des études de licence 2 (caecilia.ternisien@univ-littoral.fr)
- Catherine HAMAN, directrice des études de licence 3, référente tutorat pour la licence *Lettres modernes* (catherine.haman@univ-littoral.fr)
- Laurie LEFEBVRE, référente handicap (laurie.lefebvre@univ-littoral.fr)
- Christian RATEL, secrétaire pédagogique (christian.ratel@univ-littoral.fr)

Responsables des masters :

- Didactique des Langues – Ingénierie de la Formation : Émilie PERRICHON (emilie.perrichon@univ-littoral.fr),
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) : Catherine HAMAN (catherine.haman@univ-littoral.fr)
- Master Recherche *Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales* (LLCER) : Jean DEVAUX (jean.devaux@univ-littoral.fr) & Benoît SANTINI (benoit.santini@univ-littoral.fr)

Table des matières

Présentation de la licence <i>Lettres modernes</i>	4
Une licence selon le système LMD	4
Réussir en licence <i>Lettres modernes</i>	5
Aides à la réussite	5
Informations pratiques	7
Calendrier universitaire 2025-2026	7
Messagerie universitaire	8
Informations importantes pour votre parcours	10
Préparation aux concours de l'Éducation nationale	13
Avertissements	19
Utilisation d'intelligences artificielles	19
Documents et contenus de cours	19
Licence 3 <i>Lettres modernes</i>	20
Licence 3 : Présentation des cours	21
Licence 3 semestre 5	21
Licence 3 semestre 6	29
Modalités d'évaluation	36
Déroulement des examens	36
Résultats des évaluations	38
Validation, capitalisation, compensation	38
Progression – Redoublement	39
Diplômes	39
Mentions de réussite	40
Situations et statuts particuliers	41
Statut d'étudiant salarié	41
Situation d'handicap	41
Assistants sociaux	42
Dispositif de lutte contre discriminations	42

Présentation de la licence

Lettres modernes

Une licence selon le système LMD

La formation de licence *Lettres modernes* se déroule en deux parcours parallèles : à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque. Elle s'inscrit dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD) commun aux universités de l'espace européen, qui permet l'obtention de trois grades ou diplômes universitaires :

- **Diplôme de licence** que l'on obtient après avoir validé les unités d'enseignement (UE) correspondant à un programme de trois années (soit six semestres). À la demande de l'étudiant, à la fin de la deuxième année de licence, un Diplôme d'Études universitaires générales (DEUG) peut être délivré par la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) et par le Bureau d'Examens et des Concours (BEC).
- **Diplôme de master** qui valide un parcours de deux ans dans une filière sélective.
- **Doctorat** pour lequel les candidats présentent une recherche sous forme d'une thèse soutenue devant un jury.

Évaluation et système de points ECTS : L'année universitaire est divisée en deux semestres, dont chacun se termine par une première **session d'examens**. La **session 2**, dite de rattrapage, des semestres 1 et 2 se déroule en juin. **Les modalités d'évaluation** (examen final, contrôle continu, élaboration d'un dossier, etc) sont précisées dans les descriptifs des cours (pp. ??-35 ci-dessous). Chaque UE correspond à un crédit de points **ECTS** (European Credit Transfert System) : l'étudiant les acquiert, lorsque sa note dans cette UE est égale ou supérieure à 10/20. Pour obtenir une licence, il faut acquérir **180 ECTS**, soit six semestres de 30 ECTS.

Réussir en licence *Lettres modernes*

Les enseignants vous accompagnent tout au long de votre parcours de licence. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté. Cependant, n'oubliez pas que la clé de la réussite est entre vos mains :

- Travaillez régulièrement tout au long de chaque semestre, sans attendre la semaine des révisions. Acquérir des connaissances, développer des compétences, construire ses savoirs nécessite du temps et de la réflexion.
- Profitez des ressources (livres, films, abonnements, documents numériques et bien d'autres) de la bibliothèque universitaire (www.bulco.univ-littoral.fr).
- Pour les étudiants en lettres, la lecture est un plaisir quotidien ! Soyez curieux, lisez les œuvres recommandées par vos enseignants et allez au-delà pour découvrir celles qui forment le patrimoine littéraire français et mondial. Une sélection d'ouvrages est proposée à la page 10-12.
- Assistez aux manifestations scientifiques – conférences, colloques, débats – organisées par l'université. Elles ouvrent de nouveaux horizons et développent votre culture générale.

Aides à la réussite

L'ULCO et le Département *Lettres et Arts* proposent plusieurs dispositifs pour vous aider à réussir vos études. Vous trouverez la présentation complète des aides à la réussite sur le site de l'ULCO (www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/).

Un(e) référent(e) APR vous accompagne tout au long de la première année de licence.

Tutorat : des tuteurs vous proposent des séances de soutien dans les matières enseignées en licence. Pour toute information, contactez Catherine HAMAN, référente tutorat (catherine.haman@univ-littoral.fr).

Projet Voltaire : l'ULCO propose aux étudiants un accès gratuit à la plateforme Projet Voltaire (www.projet-voltaire.fr), outil d'autoformation en orthographe et en grammaire, qui vous permet d'améliorer votre niveau d'expression orale et écrite.

Pour obtenir un accès gratuit à la plateforme Voltaire, connectez-vous au formulaire disponible sur www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/voltaire/
Pour toute information supplémentaire, contactez Dorota SIKORA, référente ULCO pour le Projet Voltaire (dorota.sikora@univ-littoral.fr).

Informations pratiques

Calendrier de l'année universitaire 2025-2026

Fêtes et jours fériés (pour information) :

samedi 1^{er} novembre 2025 (Toussaint)
mardi 11 novembre 2025 (Armistice 1918)
jeudi 25 décembre 2025 (Noël)
jeudi 1^{er} janvier 2026 (Jour de l'An)
lundi 6 avril 2026 (Lundi de Pâques)
vendredi 1^{er} mai 2026 (Fête du travail)
vendredi 8 mai 2026 (fin de la guerre 39-45)
jeudi 14 mai 2026 (jeudi de l'Ascension)
lundi 25 mai 2026 (lundi de Pentecôte)

Organisation des semestres (2025-2026)

Semestre 1

Semaine de pré-rentreées : 1 - 6 septembre 2025 (semaine 36)

Début des cours : lundi 8 septembre 2025

8 septembre – 25 octobre 2025 (semaines 37 – 43) : cours

Interruption pédagogique : 25 octobre (après les cours) – 3 novembre 2025 (matin)

(semaine 44)

3 novembre – 6 décembre 2025 (semaines 45 – 49) : cours

8 décembre – 13 décembre 2025 (semaine 50) : semaine de rattrapages et de révisions

Examens : semestre 1, session 1

15 décembre – 20 décembre 2025 (semaine 51) : examens

Vacances de Noël : du 20 décembre 2025 (l'après-midi) au 5 janvier 2026 (matin)

5 janvier – 17 janvier 2026 (semaines 2 et 3) : examens

Semestre 2

Début des cours : le lundi 19 janvier 2026

19 janvier – 21 février 2026 (semaines 4–8) : cours

Date à noter : 7 février 2026 (9h00-16h00) – Journée Portes Ouvertes ULCO

Vacances d'hiver : 21 février (après les cours) – 2 mars 2026 (matin)
(semaine 9)

2 mars – 11 avril 2026 (semaines 10–16) : cours

Vacances de printemps : 11 avril (après les cours) – 27 avril 2026 matin (semaines 17–18)

27 avril – 2 mai 2026 (semaine 19) : cours

4 mai – 9 mai 2026 (semaine 20) : semaine de rattrapages et de révisions

Examens : semestre 2, session 1

11 mai – 30 mai 2026 (semaines 20-22) : examens semestre 2, session 1

1-6 juin 2026 (semaine 23) : Jurys de la session 1

1 juin – 13 juin 2026 (semaines 23-24) : révisions pour la session 2

15 juin – 27 juin 2026 (semaines 25-26) : examens, session 2

4 juillet – 10 juillet 2026 : Jurys de la session 2

Adresse de messagerie universitaire

Une adresse de messagerie universitaire (prenom.nom@etu.univ-littoral.fr) est créée pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits. C'est à cette adresse institutionnelle que vous recevrez toutes les informations liées à votre parcours d'études et à la vie universitaire. Elle vous permettra également d'accéder la plateforme Moodle, à votre Environnement numérique de travail (ENT), à votre emploi du temps, à vos résultats, aux dispositifs d'aide mis en place par l'ULCO. Cette adresse doit

être utilisée dans tout échange avec les enseignants, avec le secrétariat pédagogique et les services administratifs.

Il est indispensable d'activer votre messagerie universitaire, de la consulter et de l'utiliser dès la rentrée. Vous pouvez la consulter par la page webmail de l'Université (webmail.univ-littoral.fr), la configurer sur votre ordinateur ou sur un appareil mobile pour y accéder *via* un client de messagerie. Il est également possible d'activer le transfert vers votre messagerie privée.

En cas de difficulté, contactez le Service Commun du Système d'Information (SCoSI, scosi.univ-littoral.fr), en écrivant un message à l'adresse assistance-compte-numerique@univ-littoral.fr.

Informations importantes pour votre parcours

Une culture personnelle à construire

Pour réussir sa licence de *Lettres modernes*, un travail régulier dès le début de chaque semestre est indispensable : en décembre, il est déjà trop tard pour commencer à découvrir le riche programme de littérature, de linguistique ou d'ancien français ; il est tout aussi irréaliste d'espérer réussir l'épreuve de langue vivante en se remettant sérieusement à l'anglais (ou à l'allemand ou à l'espagnol) à quelques jours seulement de l'examen. ***C'est dès la rentrée universitaire qu'il faut préparer les examens et les contrôles continus !***

Les cours proposés en licence vous conduisent à découvrir des œuvres, des auteurs et vous donnent les moyens d'étudier les textes et de construire progressivement votre culture littéraire et votre culture tout court. Mais c'est vous-mêmes qui forgerez, au fil de vos études, votre univers culturel général, en vous appuyant sur des œuvres majeures du patrimoine français et mondial. Ce savoir requiert une lecture quotidienne, assidue, et ce ***dès la première année.***

Voici, pour ceux qui souhaiteraient être guidés dans leurs choix, quelques suggestions de lecture :

<i>La Chanson de Roland</i>	CHARLES d'ORLÉANS : <i>Rondeaux et</i>
MARIE DE FRANCE : <i>Les Lais</i>	<i>Ballades</i>
BÉROUL et THOMAS D'ANGLETERRE : <i>Le Roman de Tristan</i>	VILLON : <i>Œuvres poétiques</i>
CHRÉTIEN DE TROYES : <i>Lancelot ou le Chevalier de la Charrette</i>	COMMYNES : <i>Mémoires</i>
RUTEBEUF : <i>Poésies</i>	MAROT : <i>L'Adolescence clémentine</i>
FROISSART : <i>Chroniques</i>	RABELAIS : <i>Pantagruel, Gargantua</i>
	DU BELLAY : <i>Les Regrets</i>
	RONSARD : <i>Les Amours</i>

MONTAIGNE : <i>Les Essais</i>	<i>L'Éducation sentimentale</i>
AGRIPPA D'AUBIGNÉ : <i>Les Tragiques</i>	BARBEY D'AUREVILLY : <i>Les Diaboliques</i>
CORNEILLE : <i>L'Illusion comique</i> , les grandes Tragédies	VERLAINE : <i>Poèmes saturniens</i>
LA ROCHEFOUCAULD : <i>Maximes</i>	ZOLA : <i>L'Assommoir</i> , <i>Germinal</i> , <i>L'Œuvre</i>
MOLIÈRE : <i>Dom Juan</i> , <i>Le Misanthrope</i> , etc.	MAUPASSANT : <i>Une Vie</i> , <i>Bel-Ami</i> , <i>Le Horla</i>
RACINE : les Tragédies	RIMBAUD : <i>Illuminations</i>
LA FONTAINE : <i>Fables</i>	MALLARMÉ : <i>Poésies</i>
PASCAL : <i>Pensées</i>	PROUST : <i>Du côté de chez Swann</i>
M ^{ME} DE LA FAYETTE : <i>La Princesse de Clèves</i>	APOLLINAIRE : <i>Alcools</i>
LA BRUYÈRE : <i>Les Caractères</i>	VALÉRY : <i>Charmes</i>
BOSSUET : <i>Oraisons funèbres</i>	GIDE : <i>Les Caves du Vatican</i> , <i>Les Faux-Monnayeurs</i>
MONTESQUIEU : <i>Les Lettres persanes</i>	MAURIAC : <i>Thérèse Desqueyroux</i>
MARIVAUX : <i>Le Jeu de l'amour et du hasard</i> , <i>La Seconde Surprise de l'amour</i>	BRETON : <i>Nadja</i>
PRÉVOST : <i>Manon Lescaut</i>	CLAUDEL : <i>Tête d'or</i> , <i>Le Soulier de satin</i>
VOLTAIRE : <i>Zadig</i> , <i>Micromégas</i> , <i>Candide</i>	GIONO : <i>Regain</i>
DIDEROT : <i>Le Neveu de Rameau</i> , <i>Jacques le fataliste</i>	CÉLINE : <i>Voyage au bout de la nuit</i>
BEAUMARCHAIS : <i>Le Barbier de Séville</i> , <i>Le Mariage de Figaro</i>	MALRAUX : <i>La Condition humaine</i>
LACLOS : <i>Les Liaisons dangereuses</i>	CENDRARS : <i>L'Homme foudroyé</i>
ROUSSEAU : <i>Les Confessions</i>	GIRAUDOUX : <i>La Guerre de Troie n'aura pas lieu</i>
LAMARTINE : <i>Méditations poétiques</i>	BERNANOS : <i>Journal d'un curé de campagne</i>
BALZAC : <i>La Peau de chagrin</i> , <i>Le Père Goriot</i> , <i>Eugénie Grandet</i>	SARTRE : <i>La Nausée</i> , <i>Les Mains sales</i> , <i>Les Mots</i>
STENDHAL : <i>Le Rouge et le Noir</i> , <i>La Chartreuse de Parme</i>	CAMUS : <i>L'Étranger</i> , <i>La Peste</i> , <i>La Chute</i>
HUGO : <i>Hernani</i> , <i>Ruy Blas</i> , <i>Les Contemplations</i>	PONGE : <i>Le Parti pris des choses</i>
MUSSET : <i>Les Caprices de Marianne</i> , <i>Lorenzaccio</i> , <i>Les Nuits</i>	SAINT-JOHN PERSE : <i>Vents</i>
NERVAL : <i>Les Filles du feu</i>	CHAR : <i>Fureur et Mystère</i>
BAUDELAIRE : <i>Les Fleurs du Mal</i>	IONESCO : <i>La Cantatrice chauve</i> , <i>Le Roi se meurt</i>
FLAUBERT : <i>Madame Bovary</i> , <i>L'Éducation sentimentale</i>	BECKETT : <i>En attendant Godot</i>
	ROBBE-GRILLET : <i>Les Gommages</i>
	SARRAUTE : <i>Le Planétarium</i>
	BUTOR : <i>La Modification</i>

SIMON : <i>La Route des Flandres</i>	<i>timent</i>
DURAS : <i>Moderato Cantabile</i>	Léon TOLSTOÏ, <i>Guerre et paix</i>
PEREC : <i>La Vie mode d'emploi</i>	Joseph CONRAD, <i>Au cœur des ténèbres</i>
MICHON : <i>Vies minuscules</i>	Rabindranath TAGORE, <i>L'Offrande lyrique</i>
QUIGNARD : <i>Le Salon du Wurtemberg</i>	Thomas MANN, <i>La Mort à Venise</i>
HOMÈRE, <i>L'Iliade ; L'Odyssée</i>	Luigi PIRANDELLO, <i>Six personnages en quête d'auteur</i>
SOPHOCLE, <i>Œdipe roi</i>	James JOYCE, <i>Ulysse</i>
VIRGILE, <i>L'Énéide</i>	Franz KAFKA, <i>Le Procès</i>
DANTE, <i>La Divine Comédie</i>	William FAULKNER, <i>Le Bruit et la Fureur</i>
Miguel de CERVANTES, <i>Don Quichotte</i>	Virginia WOOLF, <i>Mrs. Dalloway</i>
William SHAKESPEARE, <i>Le Songe d'une nuit d'été ; Macbeth ; Hamlet</i>	Gabriel GARCÍA MÁRQUEZ, <i>Cent ans de solitude</i>
Cao XUEQUIN, <i>Le Rêve dans le pavillon rouge</i>	Toni MORRISON, <i>Beloved</i>
Daniel DEFOE, <i>Robinson Crusoé</i>	Chinua ACHEBE, <i>Le Monde s'effondre</i>
Johann Wolfgang von GOETHE, <i>Les Souffrances du jeune Werther</i>	
Jane AUSTEN, <i>Orgueil et préjugés</i>	
Féodor DOSTOÏEVSKI, <i>Crime et châ-</i>	

Maîtrise du français

Plus encore que dans d'autres filières, la langue française est un outil et une clé d'accès à la fois à votre formation et à votre avenir professionnel. En *Lettres modernes*, une attention particulière est attachée à la maîtrise du français, à la qualité de l'expression orale et écrite des étudiants. Les erreurs peuvent peser sur la note.

Afin de travailler ses compétences en grammaire et en orthographe, tout en améliorant l'expression écrite et orale, des outils d'aide sont mis en place par l'ULCO : vous pouvez bénéficier d'une inscription gratuite sur la plateforme Voltaire (voir p.6).

Nota bene : Pour celles et ceux d'entre vous qui ne travaillent pas Voltaire dans le cadre de leurs cours, l'autoformation sur la plateforme Voltaire compte désormais parmi les bonus que vous pouvez acquérir.

Préparation aux concours de l'Éducation nationale

Référente ULCO pour les métiers de l'enseignement : Catherine HAMAN (catherine.haman@univ-littoral.fr)

Une réforme des concours de l'Éducation nationale (Professorat des écoles, CAPES) est mise en place à partir de cette année. Désormais, les étudiants se destinant au métier d'enseignant peuvent se présenter aux concours professionnels à l'issue de leur troisième année de licence (pour plus d'informations, consultez le site *Devenir enseignant*, devenirenseignant.gouv.fr).

Si les cours de la licence *Lettres modernes* couvrent des thèmes plus larges que le programme des concours, celles et ceux d'entre vous qui souhaitent se présenter aux concours y trouveront une préparation solide. En L2 et en L3, vous serez notamment proposées des options spécifiquement orientées vers le CAPES.

De plus, l'ULCO propose à tous les étudiants des enseignements dans le cadres de :

- Préparation au concours du professorat des écoles (PCPE)
- Préparation à l'épreuve professionnelle du CAPES (PEPC)

À partir du semestre 4, vous pouvez valider les enseignements que vous choisirez de suivre en PCPE ou en PEPC dans le cadre des options prévues dans la maquette de *Lettres modernes*.

Nota bene :

- Une réunion d'information consacrée à la PCPE et à la PEPC aura lieu à la fin du mois de septembre 2025.
- Les enseignements proposés dans ce cadre démarreront début octobre 2025.

Options/modules optionnels

Chaque semestre, les étudiants doivent valider le nombre de modules optionnels indiqués dans le programme de leur année de licence. Par exemple, en licence 1, un module optionnel est à choisir. Au semestre 5 (licence 3), trois modules optionnels sont nécessaires.

Autrement dit, **tous les modules optionnels figurant dans le programme de votre année de licence sont des matières obligatoires.** On les appelle *optionnels*, parce que vous avez une certaine liberté pour choisir un cours (une option) dans une sélection qui vous est proposée pour tel ou tel module optionnel chaque année. Il est fortement conseillé de choisir des enseignements proposés au sein du Département *Histoire*.

Bonus

Toute discipline enseignée dans une filière de l'ULCO et choisie par l'étudiant en plus du programme de base donne droit à un bonus par la prise en compte des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est affecté à une seule UE : en *Lettres modernes*, il est compté dans l'UE *Enseignements fondamentaux*. Pour obtenir les points bonus, on peut choisir différents cours proposés à l'ULCO : par exemple, des cours de sport ou autres types d'investissements en relation avec les études tels que ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, etc.).

Le bonus s'applique dans les UE *Enseignements fondamentaux* de chacun des semestres et se traduit par une note sur 20 sans attribution de crédits ECTS. Pour une présentation succincte des activités bonus, voir le tableau à la page 17.

Nota bene :

- Le bonus ne peut dépasser 3 % du total des points.
- Si plusieurs activités à points bonus sont suivies pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée.
- Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte.

Le catalogue des bonus 2025-26 est disponible sur votre ENT, dans l'onglet «Services administratifs», puis «Espace documents».

Il est également possible de valoriser votre engagement dans des conseils ou dans des associations sous forme d'un bonus, d'un label citoyen ou d'un Diplôme Universitaire (DU) Engagement Étudiant (<https://www.univ-littoral.fr/campus/vie-etudiante/vie-associative/>).

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES : voir la section suivante.

Activités bonus

L'ULCO valorise l'engagement de ses étudiants dans les activités sportives, culturelles, professionnelles ou visant à approfondir ses connaissances, en attribuant des notes bonus.



Sport et Culture

- Activités sportives
- Atelier vidéo
- Troupe universitaire
- Piste sur scène
- Choeur universitaire

Découvertes et immersions

- Stage volontaire
- Semestre ou année de césure
- Sessions de l'étudiant créateur

Engagement étudiant

- Tutorat pédagogique
- Engagement étudiant et citoyen
- Ambassadeurs ULCO

Langues et expression

- Cours de langues
- Certification langue -CLES
- Projet Voltaire
- Concours d'éloquence

Unités d'enseignement

- UE d'ouverture
- UE suivie dans une autre formation
- TEDS

Retrouvez les modalités d'attribution dans le catalogue des bonus disponible sur l'ENT dans l'onglet « Mes services administratifs ».

Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)

Tous les cours de langues vivantes sont assurés par le Centre de Ressources en Langues LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Sur la page du CRL LANSAD (crl.univ-littoral.fr/landsad/), vous trouverez toutes les informations sur l'organisation de l'enseignement de langues lors de votre parcours de licence.

Pendant votre licence, vous passerez le CLES, certification qui dépend directement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (www.certification-cles.fr). Cette certification s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Informations sur le CLES à l'ULCO :

crl.univ-littoral.fr/cles-certifications/

Vidéo de présentation du CLES : youtu.be/afOkeoVh2Yo

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis au Centre de Ressources en Langues (CRL) donnent lieu à des évaluations prévues dans les MCCC LANSAD de licence et ils incluent 5 heures minimum de travail en autoformation guidé (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3 (semestre 6).

La moyenne des trois notes donne lieu à une note dans le bonus chaque semestre.

Au CRL, les étudiants ne peuvent pas s'inscrire dans un cours dont ils maîtrisent déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si l'on a déjà validé un niveau dans une langue, il faudra s'inscrire dans le niveau supérieur, si l'on souhaite se réinscrire dans cette même langue l'année suivante. La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours. De même, toute certification en langue en dehors des cas énoncés ci-dessus pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la commission LANSAD.

Stages hors cursus

En plus du stage obligatoire en troisième année de *Lettres modernes*, il vous est possible d'effectuer un stage complémentaire dans le cadre de votre formation, quelle que soit votre année d'études. Une convention de stage sera alors établie entre chaque partenaire **avant le début du stage**. Si vous êtes intéressés, veuillez vous rapprocher de votre directeur des études ou de votre Président de jury.

- Dans le cadre d'une formation complémentaire, d'une réorientation, ou d'une prise de contact avec le milieu professionnel, les étudiants peuvent, à leur initiative, proposer de faire un stage en entreprise, en école, en université, en structure associative, en laboratoire universitaire ou dans une structure de formation.
- Ces stages doivent avoir une thématique cohérente avec votre cursus. Ils doivent pouvoir être considérés comme une découverte du milieu professionnel, sinon comme une professionnalisation. ***Avant l'établissement de la convention de stage, le choix du stage est validé par le directeur des études ou le Président de jury de l'année où est inscrit l'étudiant.***
- Le stage est évalué. Il donnera lieu à la rédaction d'un rapport. La note obtenue sera comptabilisée au semestre 6, en module optionnel ou en bonus pour le semestre en cours.
- Ces stages sont réalisables soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé). La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent de 6 mois à 154 heures), prolongation éventuelle comprise. Les stages doivent être réalisés dans la limite du 31 août.
- Les conditions de rétributions financières par la structure d'accueil sont celles appliquées lors des stages traditionnels. Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

Avertissements

Utilisation d'intelligences artificielles

Le parcours de licence *Lettres* conduit les étudiants à développer leurs compétences, leur culture, leurs capacités intellectuelles et leurs talents personnels. Un travail systématique et une réelle implication dans les activités proposées en cours sont indispensables pour ce développement personnel.

Par conséquent, dans et pour les cours, l'usage d'outils d'intelligence artificielle est interdit pour la réalisation des tâches qui vous sont demandées par les enseignants. Seule une autorisation explicite de la part de l'enseignant peut donner lieu à l'exploitation des outils d'intelligence artificielle.

Documents et contenus de cours

Tous les contenus de cours, leurs transcriptions, l'ensemble des documents et supports utilisés en cours sont destinés exclusivement aux étudiants de licence *Lettres modernes* de l'ULCO. Ils ont été conçus et réalisés par vos enseignants et ils constituent leur propriété intellectuelle.

Par conséquent, la diffusion des cours, des supports et des notes (qui représentent une transcription plus ou moins exacte du contenu de vos enseignements) à des tiers, notamment *via* différents canaux, plateformes de partage et réseaux sociaux est interdite sans l'accord formel de l'enseignant concerné.

Licence 3 *Lettres modernes*

Semestre 5			
Intitulé de module	Volume Horaire		Crédits ECTS
	CM	TD	
Critique	10,0	14,0	3
Littérature française 2	12,0	18,0	3
Textes classiques	12,0	18,0	3
Ancien français	10,0	14,0	3
Linguistique	10,0	14,0	3
Rhétorique des textes 1	8	12	2
Latin		24,0	2
PPP : Le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel		8	2
LANSAD		25,0	3
Module optionnel 1 Grands écrivains (autre option)	10,0	14,0	2
Module optionnel 2		24,0	2
Module optionnel 3		24,0	2
Semestre 6			
Intitulé de module	Volume Horaire		Crédits ECTS
	CM	TD	
Littérature comparée	12,0	18,0	3
Littérature française 3	12,0	18,0	4
Littérature française 4	12,0	18,0	4
Ancien français	10,0	14,0	3
Linguistique	10,0	14,0	3
Rhétorique des textes 2	8	12	2
Latin		24,0	3
Pré-professionnalisation et stage		20,0	2
Lansad		25,0	3
Module optionnel 1 Culture littéraire, autre option		20,0	3

Licence 3 : Présentation des cours

Licence 3 semestre 5

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

5.1 Critique

Enseignante : Catherine HAMAN

Étude de la naissance, de l'évolution et des étapes majeures de la critique littéraire en France. L'accent sera mis sur les théories et les conflits qui voient le jour au XX^e siècle, période d'effervescence pour cette discipline.

Textes étudiés : Extraits de grandes œuvres critiques, d'Aristote au poststructuralisme.

Bibliographie :

Voici quelques éléments de bibliographie. Celle-ci sera complétée lors du premier cours :

BERGEZ, Daniel, (dir.), *Courants critiques et analyse littéraire*, Armand Colin, «cursus», 2016.

ENGEL, Vincent, *Histoire de la critique littéraire des XIX^e et XX^e siècles*, Academia Bruylant, 1998.

JARRETY, Michel, *La critique littéraire en France – Histoire et méthodes (1800-2000)*, Armand Colin, «U», 2016.

TADIÉ, Jean-Yves, *La Critique littéraire au XX^e siècle*, P. Belfond, «Les Dossiers Belfond», 1987.

Modalités d'évaluation : examen terminal

Type d'épreuve : épreuve orale, questions de cours

Durée : préparation de 40 minutes ; passage 20 minutes

Documents autorisés : aucun

5.2 Littérature française 2

Enseignant : François BERGUIN

Nous nous pencherons cette année sur quelques personnages particulièrement maléfiques de notre littérature (chez Racine, Laclos et Barbey d'Aurevilly). La question générale sera celle des rapports qui se tissent

entre esthétique et éthique.

Textes étudiés :

Jean Racine, *Britannicus*

Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*

Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*

Modalités d'évaluation : examen terminal

Dissertation ou commentaire composé

Durée : 4 heures

Documents autorisés : les œuvres au programme.

5.3 Textes classiques

Enseignant : Jean DEVAUX

La littérature mondaine

Le XVII^e siècle français se caractérise par un déplacement de la culture littéraire vers les espaces de sociabilité des salons et de la cour, dominés par le modèle anthropologique de l'honnête homme et par l'art de la conversation. Ce cours envisagera les différentes modalités de cette littérature en situation, dont l'essor va de pair avec le développement de la société mondaine. De même qu'elle présente une infinie diversité de projets autobiographiques et de témoignages personnels où la recherche de soi s'accompagne le plus souvent d'une quête littéraire, le genre épistolaire ou les fictions romanesques s'affranchissent volontiers de l'artifice des conventions pour expérimenter de nouvelles formes d'écriture.

Bibliographie : La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :

BUSSY-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. J. et R. DUCHÊNE, Paris, Gallimard, 1993 (*Folio Classique*, 2443).

Anne Marie Louise d'ORLÉANS, duchesse de Montpensier, *Portraits littéraires*, éd. Ch. BOUYER, Paris, Séguier, 2000.

Madame DE SÉVIGNÉ, *Correspondance*, 3 vol., éd. R. DUCHÊNE, Paris, Gallimard, 1972-1978, (*Bibliothèque de la Pléiade*).

Cardinal DE RETZ, *Mémoires*, éd. S. BERTIÈRE, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

Modalités d'évaluation : examen final – épreuve orale

Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours

Durée : 30 mn (30 mn de préparation)

Documents autorisés : aucun

5.4 Ancien français

Exceptionnellement, le cours d'ancien français sera neutralisé au semestre 5 de l'année universitaire 2025-2026. Il sera repris au semestre 6.

5.5 Linguistique

Enseignante : Dorota SIKORA

Description et analyse du lexique

Si – comme le constatait Wilkins (1972 : 111) – peu de choses peuvent être exprimées sans la grammaire, il est inimaginable de communiquer réellement sans vocabulaire. Tout au long des séances, nous nous intéresserons successivement à ce dont le lexique est fait, en insistant sur la distinction entre les lexèmes (MANGER) et les unités phraséologiques (CASSER LA CROÛTE). Nous étudierons le sens et les définitions susceptibles de le paraphraser. Les relations entre les unités lexicales (hyperonymie, hyponymie, synonymie, antonymie, etc.) seront abordées de manière systématique. Chemin faisant, nous serons amenés à nous interroger sur les relations entre la sémantique et la syntaxe.

Bibliographie :

Les principales références bibliographiques seront présentées en cours, en rapport avec les questions

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)

Type d'épreuve : questions portant sur les thèmes abordés en cours et exercices d'analyse

Durée : 2 heures

Documents autorisés : aucun, sauf dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus

5.6 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Ce cours, de 2h par semaine, s'inscrit dans la continuité du cours de Latin dispensé en deuxième année de Licence Lettres modernes. Il sera articulé autour de deux axes principaux :

- l'étude de la langue latine (grammaire et lexique) et la traduction de textes d'auteurs ;
- l'étude de la culture et de la littérature antiques (en lien avec leurs échos plus récents).

Usuels recommandés :

- un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)

- lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette
- une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard ; ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
- un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NERAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal

Type d'épreuve : contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire) + examen terminal (épreuve écrite : traduction + analyse de documents)

Durée de l'épreuve terminale : 3 heures

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

5.12 Rhétorique des textes 1

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

À l'origine, une page blanche, terre vierge sans mot, sans histoire, sans image ; puis des lettres se tracent, une ponctuation s'ajoute, une mise en page se dessine, et le miracle se produit : des paysages s'esquissent, des personnages surgissent, une histoire se raconte et touche. La page désormais noircie a pris vie, et l'assemblage de traits noirs sur fond blanc est devenu récit, poème, scène ou essai.

En cela, la parole (qu'elle soit d'ailleurs écrite ou orale) est magie : de simples vibrations d'ondes dans l'air, de simples traits tracés sur un support, se transforment en images, en sensations. C'est cette magie, que les Grecs appelaient *enargeia* et les Latins *evidentia*, dont il s'agira ici de percer le mystère : lexique, niveau de langue, formes verbales, classes de mots, types et formes de phrase, syntaxe, figures de style, sont autant de ficelles plus ou moins visibles que l'artiste écrivain, tel un illusionniste, manœuvre et actionne pour donner vie aux personnages-marionnettes qu'il a créés.

L'exploration de la rhétorique, ou plutôt de la magie mécanique des textes, sera par ailleurs l'occasion, pour les étudiants candidats au capes de Lettres modernes, de s'entraîner aux exercices de grammaire et de stylistique constituant la deuxième épreuve écrite du concours.

Textes étudiés : Le cours prendra appui sur un corpus de textes variés, qui sera distribué au fil du semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Type d'épreuve : deux évaluations écrites (présence obligatoire à chaque évaluation)

Durée des épreuves : deux évaluations écrites de 2h, pendant le semestre

Documents autorisés : aucun

UE DE PROFESSIONNALISATION

5.7 Projet professionnel personnel (PPP)

Animateurs : Tina BIRAZ et un professionnel du centre d'entrepreneuriat du Littoral

Le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel

Le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel : rechercher un stage, connaître les droits des stagiaires, maîtriser les outils de communication pour la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, profil sur les réseaux sociaux), rédiger un rapport de stage. L'entrepreneuriat : suite de la découverte.

Modalités d'évaluation : rapport de stage (avec modèle distribué) à rendre et évaluation du CEL

Type d'épreuve : rapport de stage (avec modèle distribué) à rendre et QCM du CEL à la fin du cours

Exception : les étudiants en préprofessionnalisation MEEF réalisent le stage fixé dans le cadre du cours SME et ne rendent pas de rapport dans le cadre de ce module PPP.

5.9 Module optionnel 1 : Grands écrivains, autre option

Enseignant : François BERQUIN

Chaque séance est organisée autour d'un «grand écrivain», replacé dans son contexte. Cette présentation de figures essentielles de la littérature française s'accompagnera d'une réflexion sur l'histoire littéraire...

Textes étudiés : Chaque cours comprend la lecture détaillée de quelques pages. On abordera notamment les œuvres suivantes : *Gargantua* (Rabelais), *La Place royale* (Corneille), *Dom Juan* (Molière), *L'Île des esclaves* (Marivaux), *Les Confessions* (Rousseau), *L'Ingénu* (Voltaire), *Madame Bovary* (Flaubert), *Poésies* (Mallarmé), *Du côté de chez Swann* (Proust), *Voyage au bout de la nuit* (Céline), *Vies minuscules* (Michon).

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : commentaire composé

Durée de l'épreuve : 4 heures

Documents autorisés : aucun

5.10 Module optionnel 2

Pour valider ce module optionnel, vous pouvez choisir des enseignements dispensés dans le cadre de la PCPE ou PEPC, choisir une langue vivante ou bien un cours dans une autre formation.

5.11 Module optionnel 3 : LV2, autre option

Pour valider ce module optionnel, vous pouvez choisir des enseignements dispensés dans le cadre de la PCPE ou PEPC, choisir une langue vivante ou bien un cours dans une autre formation.

UE LANSAD

5.8 UE LANSAD : Langue vivante

Enseignants de LANSAD

La formation en langues vivantes est assurée dans le cadre du LANSAD (LANGue pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Les étudiants des trois années de la Licence de Lettres modernes seront répartis par groupes de niveaux, après avoir passé un test de positionnement. Le programme comporte, pour chacun des deux semestres, 24 heures de cours et 10 heures minimum de travail personnel, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet : <http://crl.univ-littoral.fr/>).

Textes étudiés :

Chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen :

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre :

- Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (PO, production en continu et/ou interaction), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.
- Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Écrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.
- En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué («carnet de bord»). Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1+ du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL).

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année, les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Conformément au cadrage ULCO, le seuil d'ouverture de groupe de TD est fixé à un minimum de 10 étudiants.

Licence 3, semestre 6

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

6.1 Littérature comparée

Enseignante : Marie-Agathe TILLIETTE

Itinéraires picaresques (XVI^e-XVIII^e siècles)

Ce cours engagera l'étude du roman picaresque à partir de deux œuvres européennes majeures : le récit espagnol anonyme intitulé *La vie de Lazarillo de Tormes* (1553), souvent considéré comme l'un des textes fondateurs de ce genre, et le roman *Moll Flanders* (1722) de Daniel Defoe, qui suit l'héroïne éponyme dans sa double carrière criminelle.

Textes étudiés :

La vie de Lazarillo de Tormes, [1553] éd. bilingue, trad. Bernard SESE, Paris, GF Flammarion, 1993.

Daniel DEFOE, *Moll Flanders*, [1722], trad. Marcel SCHWOB, revue et complétée par Francis LEDOUX, Paris, Gallimard, «folio», 2013.

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen final

Type d'épreuve :

- Contrôle continu : exposé en groupe.
- Examen final : dissertation ou commentaire comparé.

Durée de l'épreuve : 4 heures (examen final).

Documents autorisés : aucun.

6.2 Littérature française 3

Enseignant : Jean DEVAUX

Écrire le voyage

Du *Livre des Merveilles* dicté en 1298 par le Vénitien Marco Polo aux écrivains voyageurs des XIX^e et XX^e siècles, les bourlingueurs n'ont cessé, depuis la nuit des temps, de coucher sur le papier le récit de leur périple, exprimant leurs curiosités, leurs indignations et leurs enthousiasmes. L'on s'attachera, à travers un choix de textes représentatifs, à définir les traits marquants de ce mode d'écriture, que tous les grands narrateurs pratiquèrent avec passion.

Bibliographie : La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :

Marco POLO, *La description du monde*, éd. et trad. P.-Y. BADEL, Paris, Le Livre de Poche, 1998 (*Lettres gothiques*).

Le Livre de Jean de Mandeville, éd. et trad. M. GUÉRET-LAFERTÉ et L. HARF-LANCNER, Paris, Champion, 2023 (*Champion Classiques – Moyen Âge*, 58).

Le voyage de Magellan, 1519-1522. La relation d'Antonio Pigafetta du premier tour du monde, éd. X. DE CASTRO, Paris, Chandeigne, 2022.

Lettres d'Italie du Président de Broches, éd. Fr. D'AGAY, 2 vol., Paris, Mercure de France, 1986 (*Le Temps retrouvé*).

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve orale)

Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours

Durée : 30 mn (30 mn de préparation)

Documents autorisés : aucun

6.3 Littérature française 4

Enseignante : Catherine HAMAN

Redéfinir, réinventer le roman

Texte étudié : Alain ROBBE-GRILLET, *Les Gammes*, Minuit, 1953

Bibliographie : Des indications bibliographiques seront données lors du premier cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal, épreuve écrite

Type d'épreuve : dissertation ou commentaire composé

Durée de l'épreuve : 04h

Documents autorisés : œuvre au programme (version papier)

6.4 Ancien français

Enseignante : Elena KOROLEVA

Méchants et méchantes : Félonie et trahison dans *La Mort le roi Artu*

La Mort Artu, composé par un auteur anonyme vers 1230, est un véritable roman de la trahison où règnent le soupçon, la haine et la violence. Il raconte la fin tragique du royaume arthurien, mené à sa perte à la fois par l'action de Fortune et l'aveuglement des protagonistes, avant tout Gauvain et Arthur, qui cherchent à assouvir leur vengeance personnelle au détriment du bien commun. Les amours de Lancelot et de Guenièvre, révélées au grand jour par le perfide Agravain, frère de Gauvain, et la déloyale Morgane, sœur du roi Arthur, servent de moteur à l'intrigue. Enfin, la trahison de Mordred, fils incestueux d'Arthur et de Morgane, sonne le glas du monde chevaleresque arthurien.

Ce texte nous permettra d'étudier la langue du XIII^e siècle. Il s'agira de s'entraîner à la traduction et à l'analyse morpho-syntaxique des textes médiévaux. En morphologie, nous nous concentrerons principalement sur l'étude des passés simples et des imparfaits du subjonctif; en syntaxe, nous étudierons la subordination et les emplois du subjonctif. Notre réflexion portera aussi sur le vocabulaire de la trahison et de la *mauvaistié*.

Texte étudié :

La Mort le roi Artu, publ. par Jean FRAPPIER, Genève, Droz, 1^{re} éd. en 1936, dernière éd. (avec trad. de Patrick MORAN) en 2021. Les extraits étudiés en cours seront fournis par l'enseignante.

Bibliographie :

Claude THOMASSET et Karin UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2009.

Geneviève JOLY, *Précis d'ancien français : Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2018.

Modalités d'examen : examen terminal

Type d'épreuve : épreuve écrite (traduction d'un extrait et questions de grammaire et de vocabulaire)

Durée : 2h30

Documents autorisés : aucun

6.5 Linguistique

Enseignant : Carl VETTERS

Temps – aspect - modalité

Le cours préparera les participants à l'analyse de la structuration aspecto-temporelle et modale d'un fragment narratif. Plus précisément, les questions suivantes seront étudiées (liste non exhaustive) :

- La nature des temps verbaux
- Aspect et mode d'action en français
- Les temps du passé
- Les valeurs du conditionnel
- La coercion aspectuelle
- Les verbes modaux
- Les périphrases verbales
- Temps et narration

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)

Type d'épreuve : analyse d'un fragment d'un texte narratif

Durée : 3 heures

Documents autorisés : aucun

6.6 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Ce cours s'inscrit dans la continuité du semestre précédent. À l'instar du cours de Latin du semestre 5, il comprendra ainsi deux parties :

- un premier temps consacré à l'étude de la langue latine (exploration des derniers points indispensables à une maîtrise globale du latin, de manière à gagner en aisance, en fluidité et en élégance dans la traduction de textes authentiques) ;
- un deuxième temps consacré à des approfondissements culturels divers (littérature, art et philosophie antiques, mis en regard des systèmes de création, de pensée et de valeurs qui en ont hérité).

Usuels recommandés :

- un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)
- lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette

- une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard ; ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
- un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NÉRAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal

Type d'épreuve : contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire) et examen terminal

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 3 heures (traduction et analyse de documents)

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

6.11 Rhétorique des textes 2

Enseignante : Caroline CHOCHOY

Ce cours propose une initiation approfondie à l'explication de texte littéraire à partir d'un corpus varié du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle issu des quatre grands genres (poésie, roman, théâtre, littérature d'idées). L'approche rhétorique et stylistique permet aux étudiant.es d'affiner leur regard critique sur les formes, les effets et les enjeux des textes. Chaque séance combine analyse linéaire, focus sur un procédé d'écriture, point de langue et mise en perspective culturelle. Le module développe des compétences fondamentales : maîtrise de l'analyse littéraire, mobilisation du vocabulaire critique, précision grammaticale, expression orale structurée, lecture expressive, capacité à problématiser un passage, mise en relation entre texte et document. Il favorise également l'autonomie dans la réflexion, la culture littéraire et l'aptitude à transmettre un savoir complexe de manière claire. Alternant pratique écrite et surtout orale, ce cours prépare à la prise de parole analytique, utile dans les métiers de l'enseignement, de la médiation ou de la formation. Il constitue ainsi un socle solide pour toute étudiant.e désireux.se de renforcer sa maîtrise de la langue et des outils d'interprétation littéraire.

Bibliographie :

ARON P., SAINT-JACQUES D., VIALA Alain, *Dictionnaire du littéraire* - PUF, 2010.

DENIS D. et SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, « Les Usuels de poche, 1994

PELLAT J.-C., M. RIEGEL et R. RIOUL, *Grammaire méthodique du fran-*

çais, Paris, PUF, 1994

HUBERT Marie-Claude, *Le théâtre*, 2^{ème} édition, Armand Colin, 2024.

JOUBERT J.-L., *La poésie*, 5^e édition, Armand Colin, 2023.

RAIMOND Michel, *Le roman*, 3^{ème} édition, Armand Colin, 2023.

RENARD P., BAUDELLE Y., LEROY C., VIART D., *L'explication de textes littéraires* - Ellipses, 1996.

VASSEVIERE J. TOURSEL N., *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Armand Colin, 4^{ème} édition revue et augmentée, 2015.

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : L'examen terminal consistera en une rédaction d'une explication de texte linéaire sur table.

Durée de l'épreuve : 3 heures

Documents autorisés : aucun.

UE DE PROFESSIONNALISATION

6.7 Pré-professionnalisation et stage

Référente ULCO «Métiers de l'enseignement» : Catherine HAMAN

Responsable «Autres stages» : Tina BIRAZ (également en charge du PPP)

Le module de pré-professionnalisation est à valider selon votre projet professionnel :

Vous souhaitez vous présenter à l'un des concours de l'Éducation nationale :

Dans le cadre de cette formation pré-professionnalisante, vous choisirez des enseignements proposés par l'ULCO pour la préparation au concours de professorat des écoles ou pour la préparation à l'épreuve professionnelle du CAPES (voir : p. 13). Vous pouvez également effectuer un stage d'observation de 20 heures dans un établissement scolaire).

Vous avez un projet professionnel en dehors de l'enseignement : Vous validerez le module de pré-professionnalisation en réalisant un stage dans une entreprise ou dans une institution de votre choix. Vous soumettrez ensuite un rapport de stage qui sera évalué par votre professeur de PPP.

6.9 Module optionnel 1 : Littérature contemporaine, autre option

Enseignant : François BERGUIN

Littérature contemporaine

On essaiera de dégager quelques grandes orientations de la littérature française contemporaine en lisant notamment des pages de Pierre Michon, Pierre Bergounioux et Pascal Quignard.

Textes étudiés : Les indications bibliographiques seront précisées lors des premiers cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve orale)

Type d'épreuve : commentaire composé

Durée : 4 heures

Documents autorisés : aucun

6.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option

Pour valider ce module optionnel, vous pouvez choisir des enseignements dispensés dans le cadre de la PCPE ou PEPC, choisir une langue vivante ou bien un cours dans une autre formation.

UE LANSAD

6.8 UE LANSAD : Langue vivante

Enseignants de LANSAD

Pour la présentation de l'UE LANSAD, voir le descriptif du module 1.9 et ses modalités d'évaluation, p. [27](#).

Modalités d'évaluation

Les modalités de contrôle de connaissances (MCCC) sont précisées pour chaque matière dans les descriptifs des cours ci-dessus (pp. ??-35).

Les modalités de contrôle connaissances en licence *Lettres modernes* sont conformes à la Réglementation des examens en licence (et LANSAD) adoptée par le Conseil de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) le 21 avril 2021. Le texte complet de la Réglementation est disponible sur l'ENT. Vous pouvez le consulter dans votre espace, en suivant le chemin : Ressources en ligne > Espace de documents > DEVE > Réglementation des diplômes.

Nota bene : Les MCCC précisent : «Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.» La maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est une compétence cruciale en licence *Lettres modernes* et plus loin, dans les débouchés professionnels auxquels cette licence donne accès. Par conséquent, dans toutes les matières, les fautes de langue peuvent donner lieu à la suppression de points.

Déroulement des examens

La présence des **étudiants boursiers** à l'ensemble des enseignements, examens et contrôles continus est **obligatoire**.

Retard

Les étudiants doivent être présents dans la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du Président de jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le Président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation peut décider, si nécessaire, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure. Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

Défaillance

Un étudiant est considéré comme *défaillant*, s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

Session 1

Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

Session 2

En cas d'échec à la première session, les étudiants gardent définitivement le bénéfice de l'ensemble de leurs notes. Ils ne sont pas tenus de se présenter à une épreuve pour autant qu'ils puissent justifier d'une note obtenue dans cette matière durant l'année en cours ou les années antérieures. Les étudiants qui souhaiteraient cependant repasser une matière perdent le bénéfice de leur note. La note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente. ***Quel que soit le cas de figure, c'est toujours la dernière note qui compte.***

Si, en session 2, l'étudiant est de nouveau absent à une épreuve à laquelle il ne s'était pas présenté en session 1,

- en cas d'absence justifiée en session 2 (ABJ), le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant. Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.) ; l'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non ABI ;
- en cas d'absence injustifiée (ABI) en session 2, l'étudiant est ajourné.

Cas particulier

Le second semestre en latin (Latin 2) s'inscrit dans la continuité du premier semestre (Latin 1). Dans le cas où les UE correspondantes n'ont

pas été acquises, la prise en compte des résultats se fera de la façon suivante :

- si la note est supérieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant garde les deux notes ;
- si la note est supérieure à 10 en juin et inférieure à 10 en janvier, l'étudiant garde la note de juin pour les deux épreuves du 1^{er} et du 2^e semestre à la seconde session ;
- si la note est supérieure à 10 en janvier et inférieure à 10 en juin, l'étudiant passe une épreuve de 2^e semestre à la seconde session ;
- si la note est inférieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant passe une épreuve unique à la seconde session, portant sur les acquis de l'année entière ; elle sera donc la même que l'épreuve de second semestre évoquée au cas précédent.

Résultats des évaluations

Validation, capitalisation, compensation

Une UE est acquise selon l'une des deux modalités :

- dès lors que la note obtenue pour cette UE est égale ou supérieure à 10/20 ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée. La note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve ;
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études peut être validée de l'une des deux façons :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (note égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes des UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre peut être validé selon l'une

des deux modalités :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE du semestre en question (note égale ou supérieure à 10/20) ;

- par compensation entre les différentes UE du semestre en question (moyenne des moyennes des UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux deux niveaux suivants :

- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

Progression – Redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes. Cependant, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L1 s'inscrira de nouveau en L1, et pourra être autorisé à s'inscrire également en L2. De même, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L2 s'inscrira de nouveau en L2, et pourra être autorisé à s'inscrire également en L3.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1. Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.

Si, lors d'une année universitaire, vous validez un seul semestre sur les deux, il est parfois possible de bénéficier du statut d'AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). Avant de le demander, parlez-en à votre directeur ou directrice des études et à votre secrétariat pédagogique.

Diplômes

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG :

Le Diplôme d'Études universitaires générales (DEUG), qui correspond à l'obtention des 120 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus de licence, est délivré à la demande de l'étudiant. Pour connaître la démarche en vue de l'établissement de ce diplôme, voir p. 4.

Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux premières années (L1 et L2). La L1 est validé soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre les deux semestres. La L2 est validé soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux

semestres.

Obtention du diplôme final de licence :

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L3 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale de L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale de L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution des mentions :

Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Très Bien moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Situations et statuts particuliers

Statut d'étudiant salarié

Tout étudiant salarié effectuant 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre peut demander à bénéficier de ce statut. Il est tenu pour ce faire de fournir une attestation de son employeur. Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

Nota bene : Si vous bénéficiez du statut d'étudiant salarié, il est nécessaire d'en informer vos enseignants et votre secrétariat pédagogique.

Situation d'handicap

Pour les étudiants en situation d'handicap, le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques. La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président de l'Université décide des mesures d'accompagnement. Le Bureau de la Vie étudiante et du Handicap (BVEH) assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Contact :

Laurent BARRA (laurent.barra@univ-littoral.fr), responsable en charge de l'accueil des étudiants en situation d'handicap

Laurie LEFEBVRE (laurie.lefebvre@univ-littoral.fr), référente handicap pour la Licence *Lettres modernes*.

Assistantes sociales

Pour faire face à des situations difficiles et bénéficier des aides, vous pouvez contacter les assistantes sociales présentes sur les quatre sites de l'ULCO. Les informations sur les bourses et les aides financières proposées sont disponibles sur

www.univ-littoral.fr/campus/aides-et-ressources/aides-financieres

Dispositif de lutte contre discriminations

L'ULCO a mis en place un dispositif destiné à lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence (morale, sexuelle, sexiste, etc.). En cas de besoin, vous pouvez :

- contacter trois référents présents sur les sites,
- écrire un mail à stop.discrimination@univ-littoral.fr
- vous renseigner en vous connectant à egalite.univ-littoral.fr

